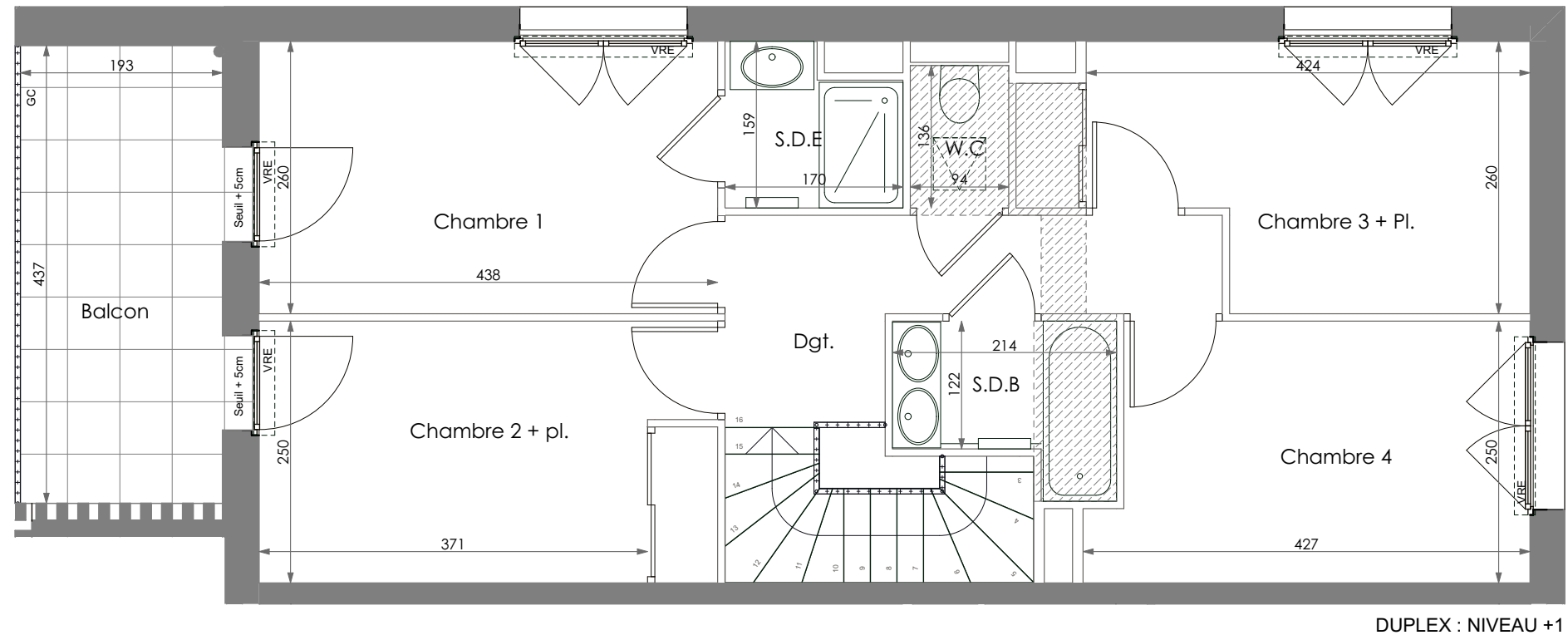
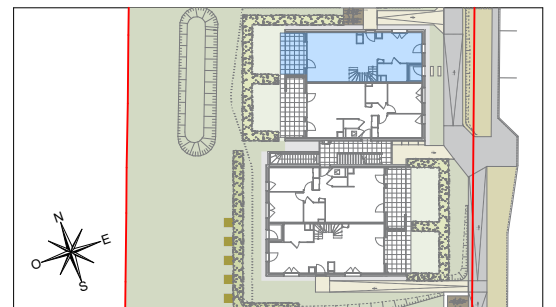


le jardin des sens

route des grandes teppes, 74 600 ANNECY



DUPLEX : NIVEAU +1

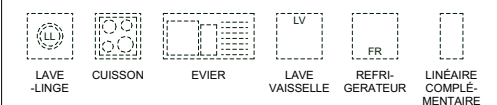
BÂTIMENT B

Appartement de 5 pièces
n° B01 au REZ DE JARDIN

Entrée + Pl.	2,00m²
Cuisine/Séjour	47,71m²
Chambre 1	11,39m²
Chambre 2 + pl.	10,90m²
Chambre 3 + Pl.	10,44m²
Chambre 4	9,98m²
S.D.B.	2,97m²
S.D.E.	5,24m²
S.D.E.	2,40m²
W.C.	1,28m²
Dgt.	6,05m²
SURFACE TOTALE HABITABLE	110,36 m²
Balcon	8,43m²
Jardin	16,15m²
Rangement ext.	1,98m²
Terrasse	10,84m²
SURFACE TOTALE EXTERIEURE	37,40 m²
SURFACE TOTALE PRIVATIVE	147,76 m²

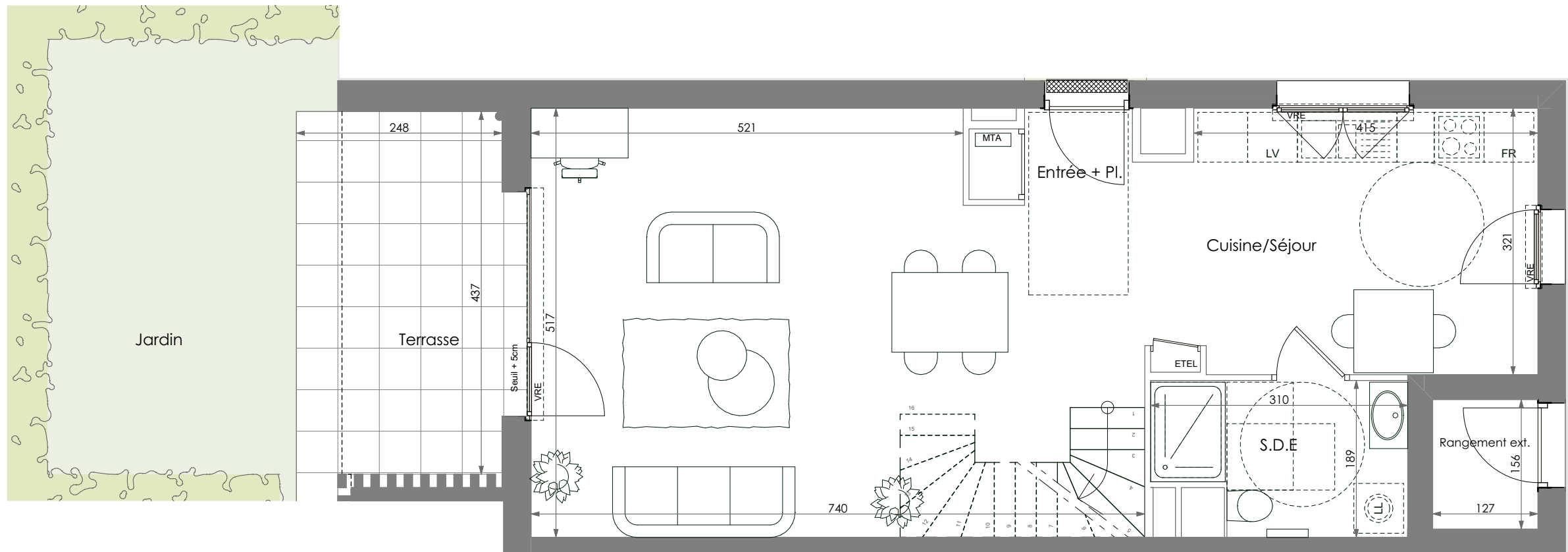
LEGENDE

EMPLACEMENTS ELEMENTS DE CUISINE :



Hauteur sous plafond des pièces principales sauf mention particulière : 2.50 m

Echelle	0 0.5 1m	Date	14/02/2024	Indice : 4
---------	----------	------	------------	------------



DUPLEX : NIVEAU D'ACCÈS / REZ DE JARDIN



CAMP ARCHITECTURE
296, route d'Annecy
74 410 DUINGT
agence@camp-architecture.fr

Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques ou réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les indications de ce plan sont essentielles mais prévisionnelles. Les surfaces indiquées sont approximatives au sens de l'article L261-15 et R261-31 du CCh dans la limite d'un seuil de 5%. Les retombées, soffites, faux plafonds, canalisations, radiateurs, ainsi que l'emplacement des équipements sont figurés à titre indicatif. Les plantations éventuelles ne sont pas contractuelles. L'équipement électroménager et mobilier hors marché sont représentés en pointillés à titre indicatif. Les aménagements des terrasses et des loggias sont représentés à titre indicatif, ils ne sont pas fournis avec le logement. Finitions des terrasses et des loggias : se reporter aux notices descriptives. Hauteur sous plafond des pièces sans mentions particulières 2.50 m. Le mobilier est dessiné à titre indicatif et n'est pas fourni.